



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers	35
En exercice	35
Présents	32
Votants par procuration	2
Absents	1
Total des votes	34

9.4

L'an deux mille vingt six, le trente et un mars, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 25 mars 2026, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

ELUS PRESENTS :

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Brigitte DUTILLOY, M. Patrice AUVRAY, Mme Frédérique DAVY COCHIN, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Frédéric GENEY, M. Patrick AUBE, M. Mikael CHEVRAU, Mme Fabienne DIAS, Mme Vanessa DUVAL, M. Kylian HÉBERT, M. Jean-Luc LEFRANÇOIS, Mme Béatrice M'BARK, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, Mme Nathalie MANSOIS, Mme Carole MARTIN, Mme Florence MOUCHEL, M. Clément NIEL, Mme Sylvie RENARD, M. Jean -Pascal RUEL, Mme Zineb TEMAGOULT, M. Axel VAUQUELIN, Mme Annabelle ARSON, Mme Julie HINOUT, M. Olivier LEMERCIER, Mme Françoise OOSTERLINCK, M. Édouard VALAUNEY, M. Thomas GRANDSIRE

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

Mme Sonia QUESNEY à M. Alexis DARMOIS, M. Kévin MAUVIEUX à Mme Annabelle ARSON

ELUS ABSENTS :

M. Thierry BERNARD

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe CANTELOUP

N°DEL_0040_2026 Motion relative au projet de fermeture de classes

Les élus du Conseil municipal de Pont-Audemer souhaitent exprimer leur vive préoccupation à la suite de l'annonce, par les services de l'Éducation nationale, de la mise à l'étude de trois fermetures de classes pour la rentrée scolaire 2026 : deux à l'école élémentaire Paul Herpin et une à l'école primaire Louis Pergaud.

Nous mesurons pleinement la réalité de la baisse démographique scolaire qui touche notre commune, comme l'ensemble du département de l'Eure. Nous savons les contraintes auxquelles l'Éducation nationale doit répondre dans la préparation de la rentrée de septembre 2026. Pour autant, une approche strictement comptable ne saurait suffire lorsqu'il s'agit de l'avenir de nos enfants et de l'égalité des chances sur notre territoire.

La situation de l'école Louis Pergaud appelle une attention particulière. Implantée au cœur du quartier Europe, classé quartier prioritaire de la politique de la ville, elle accueille un public dont les besoins éducatifs et sociaux nécessitent des moyens renforcés, et non amoindris. Réduire les capacités d'encadrement dans une telle école reviendrait à fragiliser davantage encore les conditions d'apprentissage des élèves qui ont le plus besoin de l'École de la République.

La situation de l'école Paul Herpin doit, elle aussi, être examinée avec discernement. Les effectifs de l'école maternelle La Fontaine connaissent une progression marquée, qui conduira dès la prochaine rentrée à l'arrivée de 29 élèves en CP à Paul Herpin. Cette évolution doit être intégrée dans l'appréciation des besoins de l'établissement.

Nous rappelons également que les écoles Louis Pergaud et Paul Herpin accueillent toutes deux des dispositifs ULIS. La présence de ces classes impose une vigilance accrue sur les conditions d'encadrement, sur l'organisation pédagogique et sur la capacité des équipes à accompagner tous les élèves dans de bonnes conditions.

En conséquence, dans un esprit de responsabilité et de dialogue, les élus du Conseil municipal souhaitent demander à Madame la Directrice académique des services de l'Éducation nationale de l'Eure de reconsidérer ce projet de fermeture de trois classes à Pont-Audemer et d'engager, comme souhaité par le Maire dans son courrier, un échange approfondi tenant pleinement compte des réalités sociales, éducatives et humaines de notre commune

*Le Conseil Municipal décide,
Après en avoir délibéré*

A l'unanimité,

- **D'ADOPTER** la motion relative au projet de fermeture de classes

Le secrétaire de séance



Christophe CANTELOUP

Pont-Audemer, le 31 mars 2026
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Alexis DARMOIS